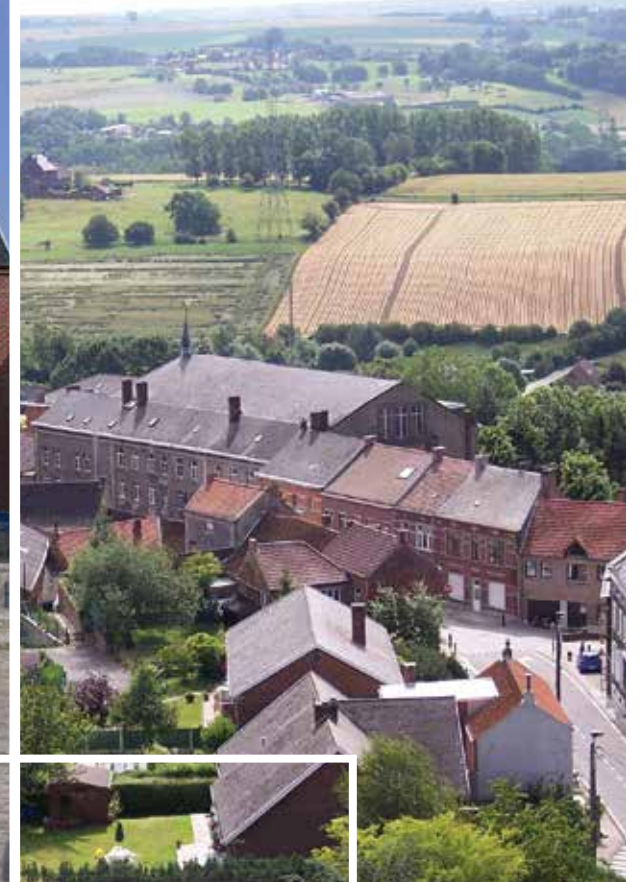


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2017



n°147

sommaire



2-3

TRAVAUX



5

URBANISME
CODT



6

ÉCOLES

EDITO

Confrontés à l'abandon de déchets sauvages, très visibles à la sortie de l'hiver dans nos espaces de vie collective, nous mettons tout en œuvre pour développer les infrastructures adaptées permettant de renforcer la propreté publique sur le terrain.

A cet effet nous avons obtenu un subside de 10.000 € de la Province de Brabant wallon afin de placer des poubelles-cendriers à proximité des salles communales ainsi que des poubelles supplémentaires dans les endroits susceptibles d'être régulièrement impactés par les déchets sauvages.

Trop souvent encore, nous avons la très désagréable surprise de découvrir sur les trottoirs de nos villages des excréments de chien. Nous rappelons à leurs propriétaires qu'ils ont l'obligation de tenir leurs animaux en laisse et d'en ramasser les déjections, et que plusieurs distributeurs de petits sacs bien pratiques pour évacuer ces excréments ont été placés par la commune.

Conscients de notre rôle important dans la préservation du cadre de vie, nous avons choisi de participer pour la troisième année consécutive au Grand Nettoyage de Printemps initié par la Région

La propreté de nos villages : un de nos objectifs majeurs

wallonne qui aura lieu cette année les 24,25 et 26 mars. L'objectif est de ramasser essentiellement les cannettes, bouteilles en plastiques, papiers et cartons qui jonchent les bords de nos parkings et de nos voiries.

Nous vous invitons à nous rejoindre le samedi 25 mars sur le terrain pour rendre notre commune encore plus propre et partager le barbecue que nous avons le plaisir de vous offrir en fin de journée dans les infrastructures des Cadets de la Marine, près de l'écluse 5F.

Vous trouverez à la dernière page de ce bulletin communal toutes les informations pratiques pour l'inscription à cette opération.

Comme l'année dernière, les équipes qui préfèrent participer au nettoyage de leur quartier le dimanche plutôt que le samedi, peuvent également bénéficier du matériel nécessaire : vestes fluo, gants, sacs et pinces. Il suffit qu'elles en informent notre éco-conseillère.

Nous espérons vous revoir à cette opération encore plus nombreux que l'année passée !

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**





APPEL A LA PARTICIPATION POUR LA VALORISATION DE VOS PAYSAGES

Vous êtes promeneur, fier de vos paysages ou tout simplement concerné par leur préservation ou leur mise en valeur. C'est l'occasion de passer à l'action ! Un groupe de travail va être mis en place pour mener des projets concrets de valorisation paysagère : inventaire, charte, aménagements, ...

Alors, **inscrivez-vous** à la réunion d'information du **mardi 14 mars à 19h30** à la salle de la maison communale et amenez vos photos anciennes ou actuelles avec les localisations.

Inscrivez-vous, avant le 7 mars 2017, par e-mail à l'adresse adesa@skynet.be ou par tél. ou sms (Michel FERRARD : 0496083700 ou Anne de SAINT HUBERT : 0477675623)



> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



RÉCUPÉRATION «GRATUITE» D'ESSAIMS D'ABEILLES DANS L'ENTITÉ D'ITTRE ET SES ENVIRONS

Les Ruchers Réunis d'Ittre (RRI) peuvent vous envoyer le plus rapidement possible une personne formée et assurée pour l'enlèvement de l'essaim.

Avant de nous appeler, vérifiez que ce sont bien des abeilles (brunes) et non des guêpes (jaunes et taille fine) ou des bourdons (gros poilus).

Contact : RRI, Pierre MARSILLE : 0498 / 59 78 56

Nous n'intervenons pas dans les murs, greniers, cheminées.

Nous pouvons néanmoins dépêcher un collaborateur pour estimer l'éventuelle possibilité d'intervention.

Nous récupérons également tout matériel apicole, vieilles ruches, vieux ruchers, outillage, etc... qui ne vous sont plus utiles, pour équiper des apiculteurs débutants. Cela leur permettrait de se procurer une partie du matériel nécessaire pour commencer sans trop dépenser.

Merci d'avance pour eux.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU BOIS TRICOT

Le bois Tricot est un petit bois communal situé dans le quartier de Huleu. Il a une superficie de moins de 5 hectares.

Ancienne sablière laissée à l'abandon, ce bosquet s'est reboisé avec des essences colonisatrices spécialement adaptées à son sol sablonneux. C'est la raison pour laquelle on trouve des châtaigniers, des bouleaux, des chênes rouges d'Amérique, des chênes mais aussi des pins sylvestres et Laricio de Corse provenant d'anciennes plantations.

On me dit qu'il y avait un ancien téléphérique qui transportait le sable jusqu'au canal. Est-ce exact ?

Il nous donne des fortes sensations de peurs, de cris, d'hurllements quand les sorcières d'Huleu s'en emparent la nuit d'Haloween.

Notre équipe des Espaces Verts s'est activée pour nettoyer ce bois, couper les arbres morts et dangereux, recouper les arbres tombés, tailler et broyer les rémanents. Réaménager les sentiers. Un gros travail hivernal qui sera accompagné de la réinstallation d'un parcours Vita adapté à la morphologie du terrain qui permettra à nos athlètes d'affronter les dénivelés ou tout simplement à nos promeneurs et nos enfants d'apprécier cet endroit bucolique en supposant voir surgir au détour d'un sentier une gentille sorcière.



AMÉNAGEMENT DU BIEF N° 31

Autre endroit bucolique de la commune le bief n°31 si on reste très enfermé dans les chiffres des écluses ou plus simplement le bief des flocons en référence à l'ancien établissement proche ou encore mieux la plage Robinson rappelant des très bons souvenirs à nos anciens car c'était l'endroit où l'on venait se divertir.

Notre équipe a redonné un coup de lifting à ce bief Robinson en le remettant en ordre suite à la coupe des peupliers le bordant. Un nettoyage s'avérait nécessaire dans la haie, s'ensuivra un aménagement des berges la mise en place de bancs et de l'entrée.



CONCERT DE NOUVEL AN

Beau succès pour le concert de Nouvel an organisé par le SITI au Palais de Plume. Merci aux musiciens de la Royale Harmonie de Virginal et Corps musical de Nivelles.

Un grand moment d'émotion pour les membres de la Royale Harmonie de Virginal ainsi que des nombreux spectateurs la passation de la baguette de chef d'orchestre entre Catherine Tordeur et Philippe Lambert qui mettra tout en œuvre pour faire connaître notre Harmonie.

Un tout grand merci à toutes les personnes qui se sont dévouées pour que ce concert soit une réussite.

> **Christian Fayt, Echevin du Tourisme**



JOBS À L'APPEL : ET C'EST REPARTI !

Jobs à l'appel est une action mise sur pied et encadrée par l'AMO Plan J qui



s'adresse aux jeunes âgés entre 15 et 18 ans de la région de Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre.

Plan J propose à ces jeunes de la région de se regrouper pour aller chercher des jobs de vacances qu'ils ne peuvent pas trouver dans le circuit traditionnel des jobs étudiants.

Il s'agit d'effectuer différents types de travaux pour les entreprises et les particuliers durant les mois de juillet et août : jardinage, peinture, nettoyage, car-wash, courses, promenade d'animaux, ... (la liste est loin d'être complète).

Si vous êtes habitant de la région et vous souhaitez bénéficier des services proposés par nos jeunes, n'hésitez pas à nous contacter : « Jobs à l'appel » - AMO Plan J - 24, rue Ferrer - 1480 Tubize - 02/355.26.67 - personne de contact : Cédric Deprit - jaa@planj.be

> **Christian Fayt, Echevin de la Jeunesse**



ITTRE À LA CROISÉE DES CHEMINS DE TERRE, D'EAU ET DE FER

L'occasion de montrer nos canaux, nos anciennes lignes de tram et de chemin de fer, le chemin de St Jacques de Compostelle, le GR 20.

À côté de l'exposition, des promenades découvertes de ces chemins seront organisées.



AMÉNAGEMENT POUR UN SENTIER

Construction d'un escalier afin de recréer un sentier entre la bruyère Tout vent et la rue Nils ainsi que la réfection du sentier.

ABATTAGE D'ARBRES



COUPURES D'EAU À VIRGINAL.

Fin janvier, une grosse canalisation de Vivaqua saute à Céroux Mousty. Il s'agit d'une canalisation d'un mètre de diamètre alimentant la capitale, il s'ensuit une grosse inondation sur la voie ferrée toute proche et des maisons limitrophes.

Pourquoi une conduite cassée à Céroux Mousty a-t-elle une influence à Virginal ?

La priorité pour Vivaqua est d'alimenter Bruxelles et pour cela ils augmentent le débit venant de conduites alternatives provenant de Soignies qu'ils gèrent en commun avec la SWDE. Le surpresseur de Virginal est alimenté par une de ces conduites et Vivaqua ne prévient pas la SWDE. C'est ainsi que le surpresseur de Virginal qui compte 500 m³ de réserve n'est plus alimenté et le dimanche matin les réservoirs sont au plus bas et les pompes se mettent en sécurité. Seuls les maisons situées sur le haut de Virginal et d'Hennuyères sont sans eaux car l'autre circuit (Virginal Bas est alimenté par gravité). Alertés par différents riverains, j'entre en contact avec les responsables de la SWDE. Pensant d'abord à une canalisation cassée par le gel, ils se rendent compte du problème engendré par Vivaqua. Ils tentent de le résoudre en alimentant par une autre conduite de plus faible diamètre mais sans succès car une fois la quantité d'eau atteinte pour réamorcer les pompes, les canalisations étant vides, l'eau redescend aussi vite accentuée par la demande de Virginal Bas et les pompes se remettent en sécurité vu que l'alimentation en eau n'est pas suffisante.

Avec les responsables de la SWDE des eaux, nous mettons en route un plan de fourniture de berlin-gots. C'est donc de Beaumont qu'un camion va alimenter les habitants de Virginal dans un premier temps ensuite un autre vient apporter des réserves si jamais lundi matin la situation n'est pas rétablie. La Protection Civile de Ghlin apporte aussi des berlin-gots suite à l'intervention du Gouverneur du Brabant Wallon. Le personnel communal au poste depuis 16 h annonce et participe à la distribution.

Vers minuit des camions de 30.000 litres d'eau affrétés par la SWDE viennent remplir les réservoirs de Virginal vers 4 h du matin la situation est rétablie.

Le dimanche suivant la situation recommençait pour une autre raison : une mauvaise programmation des pompes. La situation a été très vite rétablie.

Conclusions :

- J'ai demandé une rencontre avec le Directeur de la SWDE pour faire le tour des différents problèmes rencontrés :

- la mauvaise communication entre Vivaqua et la SWDE
- Pourquoi, il n'y a pas d'alerte au niveau du surpresseur de Virginal lorsque les réservoirs atteignent un niveau trop bas ?

Le Directeur nous a promis de tout mettre en œuvre pour que ce genre de défaut de communication ne se produise plus et de remplacer le système d'alerte qui a été inopérant.

- On se rend compte ainsi que l'eau, l'électricité, les communications sont devenues en moins d'un siècle, indispensables à notre vie de tous les jours.
- On est encore quand même dans un pays bien organisé, nous étions un dimanche matin, de nombreuses personnes se sont dévouées pour résoudre le problème, les membres de la SWDE, les pompiers, la Protection civile, Le Gouverneur et les membres de notre Service Communal qui ont été sur le pont pour rendre service à la population, pour les rassurer et démontrer qu'une fois de plus, on pouvait compter sur eux.

TRAVAUX RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL



La rue Bruyère de Virginal est caractérisée comme étant la rue la plus peuplée de toute l'entité d'Iltre.

Elle est aussi caractérisée par un réseau d'égouttage très ancien, très peu profond et avec très peu de chambres de visite. De plus une partie de la rue n'avait pas d'égout.

Virginal se situent dans une zone d'égouttage de plus de 2000 EH (Equivalent /Habitant), elle est considérée comme prioritaire par la Wallonie pour répondre aux exigences de l'Europe.

C'est pour cette raison que la commune a présenté le réaménagement d'une partie de la rue Bruyère comprise entre le carrefour de la rue Bachelart et la Chapelle Jonas pour :

- Remettre un nouvel égout
- Réaménager la voirie en tenant compte d'un cheminement piéton, d'aménagements permettant de réduire la vitesse et du stationnement.
- De réorganiser les impétrants dans une seule tranchée (eau, électricité, gaz).

Le réaménagement de cette rue n'a pas été facile car elle est très étroite et nous avons déjà eu toutes les peines du monde de créer un cheminement piétonnier, à maintenir le nombre de places de parking et à installer des aménagements limitant la vitesse.

Ce plan a été présenté l'année passée aux habitants, une seule remarque nous est parvenue et nous en avons pris compte. Cette réunion publique s'est tenue dans le cadre d'un permis de bâtir que nous avons obtenu fin de l'année passée.

L'IBW a établi un cahier de charges et les travaux étaient estimés à 979.611,97 €

Quinze firmes ont répondu à l'appel d'offre, les montants s'élevaient de 894.000 € à 1.428.000 €. Après contrôle des offres, c'est la société TRBA de Mouscron qui a remporté l'adjudication pour la somme de 890.550,48€ TVAC.

Vous devez savoir que les subsides de la Wallonie s'élèvent à 258.500 € pour la voirie et 355.900 pour l'égouttage (participation de 26% de la commune (soit 92.500 € remboursable en 20 ans.)

Comment vont se passer les travaux ?

Tout d'abord, il y aura des sondages qui vont commencer ce 27 février.

Ensuite l'ouverture de la tranchée avec la mise en place des impétrants. Ce travail se fera en deux phases jusqu'au congé de la construction. Une extension du réseau de gaz est également prévue.

Le remplacement de l'égout et l'aménagement de la voirie commencerait après les congés et durerait huit à dix mois. Il y a donc lieu d'estimer la période des travaux à 1 an minimum.

Ces travaux se feront en 4 phases pour permettre aux habitants tant de la rue Bruyères que des rues perpendiculaires d'accéder chez elles.

Il faudra donc beaucoup de patience à tout un chacun, mais aussi bien l'IBW que la firme TRBA et la commune seront attentives à limiter les inconvénients d'un tel chantier.

UNE RÉUNION D'INFORMATION SE TIENDRA LE 7 MARS À 19 H À LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL.

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



UN GESTE TRÈS GÉNÉREUX



Francine Franke Van Meir, fille de l'artiste Marthe Donas qui donne son nom au musée, a eu la grande générosité de faire une donation d'œuvres de sa mère.

En effet, ce sont quelques 23 œuvres de cette artiste, fleuron de la peinture moderne belge, qui sont désormais la propriété de la commune.

Nous voulons remercier sincèrement Francine Franke Van Meir pour ce geste très généreux.

L'œuvre de Marthe Donas sera donc plus largement accessible au public, dans le musée qui porte son nom.

L'équipe du musée continuera à promouvoir cette figure importante de l'art moderne belge avec son dynamisme et son enthousiasme habituel

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**

Jusqu'au 12 mars 2017 vous pouvez découvrir un accrochage spécialement dédié à cette donation. Musée ouvert tous les samedis et dimanches de 14 à 17h ou sur rendez-vous au 0471 21 63 88 - Rue de la Montagne 36 – 1460 Ittre

Musée
Marthe Donas



Groupes de maisons à Ittre, 1924



Femme au poisson bleu, 1955



Intuition n° 10, 1957



Portrait d'un homme, non daté (avant 1915)



UN ITTROIS AU SOMMET DU HOCKEY MONDIAL

UN EXEMPLE POUR TOUS LES SPORTIFS

John-John Dohmen a été élu meilleur joueur mondial de hockey pour l'année 2016 lors des cérémonies des Hockey Stars Awards ce jeudi 23 février 2017 en Inde ;

C'est un résultat remarquable pour John-John - extraordinaire récompense pour ce jeune joueur exemplaire dans sa vie et dans la pratique de son sport préféré – c'est aussi un bel encouragement

pour toutes celles et tous ceux qui pratiquent un sport dès leur plus jeune âge.

Bravo et merci John-John nous sommes fiers de toi.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



PERTURBATIONS DE LA DISTRIBUTION D'EAU À VIRGINAL : LES INFORMATIONS DE LA SWDE

Durant le dernier weekend de janvier et le premier de février, nos clients de virginal ont connu des difficultés d'approvisionnement en eau

En effet, le dimanche 29 janvier, la Société Wallonne des Eaux a connu des difficultés d'approvisionnement via sa liaison avec Vivaqua, conjugués à une déficience dans la programmation d'un automate sur le surpresseur de Virginal.

Dans la journée, tandis que nos électromécaniciens ont procédé à la reprogrammation corrective de cet appareil, nos fontainiers ont mis tout en œuvre pour que les habitants de Virginal retrouvent une pression et un débit normal, le plus rapidement possible.

Ainsi, les autorités de la Société Wallonne des Eaux en lien avec les autorités communales ont décidé de mettre à disposition des berlingots.

Dès la fin de la journée, en parfaite collaboration avec les services communaux de Ittre, les berlingots de la Société Wallonne des Eaux pouvaient être distribués aux citoyens.

Dès la soirée, la SWDE a fait appel à des camions citernes qui sont venus en appui pour le remplissage de la cuve du réservoir. Il y a eu des rotations de camions citernes toute la nuit.

Durant toute la nuit, les équipes de la SWDE ont procédé aux purges afin de remettre le réseau en ordre de fonctionnement.

Dès le lendemain matin, les habitants de Virginal pouvaient constater le retour de l'eau à leurs robinets.

Concernant les incidents qui ont perturbé très brièvement l'approvisionnement, ce 5 février, il s'agit d'un déclenchement inopiné de la pompe du surpresseur alors que le niveau d'eau dans la cuve du réservoir de Virginal ne nécessitait pas un arrêt automatique de cet appareil.

Dès le ré-enclenchement de la pompe, on pouvait constater un retour à la normale rapidement.

La Société Wallonne des Eaux remercie vivement les autorités politiques de Ittre pour leur collaboration.

La Société Wallonne des Eaux est sincèrement désolée pour ces désagréments et présente ses excuses à ses clients et les remercie pour leur patience.

> **S.W.D.E., Denis FLEMAL
Directeur Distribution Zone Ouest
Sites de Charleroi & Mons
et Daniel Vankerkove,
Echevin de l'information**



CHANGEMENT DE LÉGISLATION URBANISTIQUE...

Changement de législation urbanistique... « LE CODT ARRIVE ! »

Le CoDT, c'est QUOI?

Le Code de Développement Territorial, c'est un nouvel outil venant régir les lois de l'urbanisme. Le 1^{er} juin 2017, il remplacera l'actuel CWATUP afin de permettre plus de souplesse dans le développement du territoire wallon. Il a pour ambition de limiter l'étalement urbain, répondre au défi démographique, soutenir le développement économique de la Wallonie et simplifier/accélérer les procédures administratives. Ceci se fera au travers de mesures phares détaillées par la Région, à savoir:

- un délai de rigueur pour assurer un meilleur suivi des dossiers
- des outils d'orientation offrant un cadre moins rigide aux projets
- des autorisations urbanistiques clarifiées
- un plan de secteur revisité avec deux zones dédiées à la réalisation de projets stratégiques et des procédures de révision simplifiées
- des schémas de développement et des guides d'urbanisme permettant de coordonner des visions stratégiques du territoire à différents niveaux
- des outils permettant de (re)dynamiser le territoire
- la procédure d'enquête publique allégée
- un nouveau régime de prévention/mise en conformité des infractions

Comment bien s'informer?

Vous l'avez peut-être entendu, l'arrivée du CoDT annonce de bonnes nouvelles en matière d'urbanisme. Les médias nous parlent entre autres de simplifications administratives, de délais raccourcis et de contraintes diminuées. Si le nouveau code a bien été pensé dans cet esprit, de nombreuses précisions s'imposent et la prudence reste de mise.

Ce qu'on sait : pour les demandes d'actes et travaux introduits jusqu'au 31 mai 2017, c'est le CWATUP qui reste d'application. Si le texte du CoDT a bien été approuvé, il n'est aujourd'hui pas encore possible pour la commune de vous renseigner précisément sur son application, de nombreux points restant à éclaircir et confirmer en partenariat avec la Région. Les informations qui ont été véhiculées jusqu'à présent sont donc indicatives, et seront à remettre en contexte à la lumière de l'entrée effective du nouveau code, le 1^{er} juin 2017.

Qu'est ce que ça change pour moi, ittrois?

Concrètement, les lois de l'urbanisme vont changer, tant au niveau des actes et travaux soumis à permis, qu'au niveau des procédures administratives à effectuer. Dès lors, si vous planifiez d'effectuer des travaux après l'entrée en vigueur du nouveau code, il sera nécessaire de vous renseigner auprès du service urbanisme afin d'être certain des normes applicables qui concernent votre projet.

Toutefois, nous vous demandons un peu de patience : ce nouveau code engendre beaucoup de changements, que les communes Wallonnes vont devoir s'approprier avant de pouvoir vous renseigner parfaitement quant à vos demandes de permis et à leur instruction. A ce sujet, le service urbanisme s'est déjà engagé à suivre des formations auprès de la Région, afin de se mettre à jour le plus rapidement et efficacement possible par rapport à cette nouvelle législation, et donc vous aider au mieux par rapport au suivi de vos projets. Nous vous remercions d'avance de votre patience durant les quelques mois qui suivront l'entrée en vigueur du CoDT.

Ce qu'il faut retenir

Le service urbanisme se prépare le plus efficacement possible à l'entrée en vigueur du CoDT. A ce jour, il existe encore des incertitudes quant à l'application concrète du nouveau code. Les informations qui le concernent continueront d'évoluer et de se concrétiser jusqu'à son entrée en vigueur le 1^{er} Juin. D'ici là, nous continuerons à vous tenir au courant au fur et à mesure de cette période de transition, les informations dont nous disposons étant de plus en plus précises au fil du temps.

http://spw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/juridique/codt

> Le service Urbanisme et Daniel Vankerkove Echevin de l'Urbanisme



LE MOTO CLUB SQUEEDLY

Ce moto club a été créé en 1987 sous l'impulsion de trois personnes Pletinckx philippe, Bonfond Didier et Beckmans Olivier Qui font encore partie du club et on souvent plus de 10000 points par ans. Donc nous allons fêter nos 30 ans en 2017.

Nous sommes une association fonctionnant avec un comité de 4 personnes, et nous fonctionnons de fond propre.

Nous sommes sensibles et à l'écoute de ce qui se passe dans la commune qui nous accueille, plusieurs membres du club ont été roulé à la balade organisée pour aider les sinistrés de l'inondation de 2014. D'ailleurs plusieurs membres habitent Virginal et Ittre.

Nous sommes plus de 55 membres dont plusieurs Virginalois et Ittrois et la moyenne d'âge est de 40 ans, en effet si les plus jeunes sont dans la vingtaine les plus âgés eux ont plus de 60 ans.

Nous sommes le club le titré de Wallonie.

Nous avons été :

- Champion de Belgique en 1991.
- Champion Wallonie en 1991, 1992, 1993, 2008, 2009, 2011 et 2016
- Champion Inter en 2003, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2014, 2015 et 2016

Le Moto Club Squeedly :



Ce sont des passionnés, qui font de la moto tourisme. Chaque week-end ils participent à des concentrations organisées par d'autres clubs, afin de découvrir le circuit touristique qu'ils ont tracé.

Chaque randonnée fait une moyenne de 180 km, et on plusieurs points de contrôle. Toutes sont reprises dans un calendrier créé par la fédération Belgian motard.

Il y a plusieurs challenges au sein de cette fédération.

- Le championnat de Belgique : Qui récompense les 10 clubs qui ont les plus de points dans toutes la Belgique.
- Le challenge Européen : qui récompense les 10 clubs qui ont le plus de points en dehors des frontière Belge.
- Le challenge Flamand : qui récompense les 10 clubs qui ont le plus de points dans les concentrations organisé par les club flamant.
- Le challenge Wallonie : qui récompense les 10 clubs qui ont le plus de points dans les concentrations organisé par les clubs Wallon.

Mais il y a aussi des récompenses individuelles.

LE MOTO TOURISME :

C'est une compétition loisir. Tous les week-ends on part découvrir une région de Belgique. Balade fléchée, ou road book, entre passionné du deux roues. Les km sont transformés en points, et en fin d'année on est assez fière de pouvoir dire j'ai fait autant de points cette saison en même temps on découvre les belles régions de notre Pays.

Nous organisons deux rassemblements par ans.

- Un se déroule en Février a Virginal, notre rassemblement hivernal qui ce veut festif et qui rassemble +de 100 personnes en fonction de la météo une petite balade est organisée si

le temps le permet, mais c'est plus une invitation que nous faisons aux autres clubs afin de passer une journée entre amis de toute région. (Nous nous rendons bien compte que cela peut être déranger pour les riverains et nous faisons tout notre possible pour le respect d'autrui). C'est notre façon aussi de remercier le patron (Ducochet Marc et David) du café du cercle, pour la pièce qu'il met à notre disposition durant l'année.

- Le deuxième lui se déroule à Braine le comte le deuxième week-end de Septembre. Vu que nous attendons plus de 300 motos ce week-end là nous avons besoin de plus de place.

Nous récompensons aussi les membres du club en faisant un championnat au sein du club afin de motivé chacun à rouler, et en début d'année nous nous retrouvons ensembles autour d'un bon repas.

Pour plus de renseignements:

- Président : Renaud Moineau : 0499 / 23 04 68
- Vice-président : Didier Dios 0477 / 28 12 92
- Adresse mail officielle : motoclubsqueedly@hotmail.be
- Facebook: Moto club Squeedly

> Didier Bonfond et Daniel Vankerkove, Echevin des Sports





ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL : CLASSES DE NEIGE EN ITALIE

Partir en classe de neige c'est acquérir plus d'autonomie, vivre ensemble, développer sa curiosité et bien évidemment ... SKIER.

C'est ce que nos élèves de 5^è et 6^è années ont pu apprécier entre le 25 janvier et le 5 février, à Caspoggio, petit village lombard logé au creux des Alpes italiennes.

Au travers d'activités sportives, ludiques et culturelles enrichissantes telles que le ski, la luge, la visite d'une mine de talc et d'une ferme, la découverte du village, une soirée contée ou une randonnée, ils ont découvert le milieu montagnard.

Cette belle expérience n'aurait pu voir le jour sans la confiance des parents, l'organisation d'Alpina tours, la participation de la commune, l'encadrement de l'équipe éducative et surtout la motivation et l'enthousiasme des enfants.

Merci à tous !!!

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Enseignement



ECOLE COMMUNALE D'ITTRE « LES LONGS PRÉS » : LES CLASSES DE NEIGE 2017 À CASPOGGIO

Les 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école communale d'Ittre ont eu la chance de partir en classes de neige !

Nous sommes partis à Caspoggio, dans les Alpes italiennes, du 25 janvier au 3 février 2017. Après 14 heures de trajet en car, nous sommes arrivés à l'hôtel Kennedy situé dans la petite vallée de Valmalenco.

Les premiers jours, la météo nous a offert un magnifique ciel bleu. Les derniers jours ont été accompagnés par quelques flocons et du brouillard en altitude. Le paysage de la montagne était magnifique.

Comme première activité, nous avons eu la chance de pouvoir faire du « pepet-ski ».

Le lendemain, nous avons participé à notre première leçon de ski. Nos moniteurs Luigi, Ferrari, Carlo... étaient super sympas et nous ont expliqué qu'on ne skiait pas comme en France.

Nous avons été visiter une mine de talc et appris la dure vie des mineurs, découvert la vie des abeilles et goûté du miel bio chez un apiculteur local.

Nous avons aussi eu la chance de traire des chèvres et de fabriquer du fromage lors de la visite d'une ferme éco-durable.

Nous nous sommes promenés dans la neige fraîche jusqu'à un lac gelé (le lac Palù). Nous avons ainsi pu découvrir la faune et la flore de la montagne.

Au milieu du séjour, une étrange dame nous a raconté quelques contes et légendes lors d'une balade nocturne dans le village de Caspoggio.

Le dernier soir, nous avons mangé de délicieuses pizzas cuites au feu de bois dans un bon petit restaurant du village. Un délice !

Nous sommes rentrés en Belgique fiers de nos exploits, la tête remplie de souvenirs et de bons moments mais aussi contents de retrouver nos familles.

> **Zoé, Romane, Louise et Juline (P5) et**
Richard Flandroy,
Echevin de l'enseignement



VOYAGES DES AINES - ITTRE

DÉCOUVERTE DE MONS – 16/3/2017

Date: jeudi 16 MARS

Départ:

- Virginal (plateau du tram) 8h45
- Ittre (église) 9h

Programme:

- matin - visite guidée du centre historique
- Midi - repas chaud
- Après-midi - visite guidée de la brasserie St Feuillien, avec dégustation

Prix: 38 euros à payer sur le compte BE72 0910 0015 3916, avec la mention MONS

Réservation obligatoire (avant le paiement): Deghorain Arthur – 0475/598605



Le deuxième voyage aura lieu le jeudi 27 AVRIL:

EXCURSION DANS LES CANTONS DE L'EST

Date : jeudi 27 avril

Départ :

- Virginal 7 heures
- Ittre: 7 heures 15

Prix: 42 euros

Programme:

- Arrivée à St Vith (accueil avec café et petit pain)
- Visite guidée de la ville
- Départ vers Manderfeld (15 minutes en car) pour le repas de midi
- Après-midi: découverte en car de la région
- Retour à St Vith pour le goûter avec un café et un morceau de tarte

Réservation obligatoire (avant le paiement): Deghorain Arthur – 0475/598605



À NOTER D'ORES ET DÉJÀ DANS VOS AGENDAS :

- Le 11 mai 2017 : Visite de l'ascenseur de Strépy-Thieu et balade sur le canal historique du Centre
- Le 1^{er} juin 2017 voyage à Charleville-Mézières



- Le 7 septembre 2017 : Visite des Grottes de Han et son parc animalier



> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



LA JOURNÉE SPORTIVE « PARALYMP'ITTRE » SE TIENDRA LE SAMEDI 22 AVRIL 2017



Le conseil consultatif de la mobilité réduite, en collaboration avec les conseils consultatifs de la mobilité et des sports, organise une journée sportive « PARALYMP'ITTRE » le samedi 22 avril 2017 de 11h00 à 18h00, à la salle polyvalente de Virginal.

Des rencontres sportives sous le signe de la bonne humeur.

Des démonstrations étonnantes.

Venez découvrir ou essayer des sports que vous connaissez ou pensez connaître comme le torball, le handbike, le judo, la marche, l'escrime, le tir à l'arc, le cyclo-danse ou le parcours pour malvoyants.

Des clubs sportifs de l'entité seront présents.

Nous comptons sur votre présence pour participer à ce bel évènement sportif, ouvert à tous.

Cordiale invitation,

> **Françoise Peeterbroeck, Echevine des Affaires sociales, Présidente du C.P.A.S.**



LES ACCUEILLANTES D'ENFANTS À DOMICILE PEUVENT BÉNÉFICIER D'AIDES DE LA WALLONIE

Vous êtes ou souhaitez devenir accueillantes d'enfants à domicile mais vous devez effectuer des investissements en lien direct avec l'activité d'accueil des enfants.

Par exemple, des investissements obligatoires en vertu des normes de sécurité et de prévention incendie, l'achat de matériel divers...

La Wallonie peut vous aider à concrétiser votre projet.

Ce nouveau dispositif s'appelle « BB Pack ».

Comment ?

Vous contractez un prêt auprès de CREDAL, coopérative de finance solidaire, pour un montant compris entre 3.000 et 10.000 euros. La durée du remboursement peut aller jusqu'à 10 ans.

Vous ne remboursez que le capital emprunté.

La Wallonie remboursera les intérêts du capital emprunté.

Mais ce n'est pas tout...

La Wallonie peut également vous octroyer une prime complémentaire de maximum 20 % du capital emprunté.

Vous souhaitez plus d'informations sur cette nouvelle mesure, je vous invite à prendre contact avec le C.P.A.S.

> **Françoise PEETERBROECK, Présidente du C.P.A.S., Echevine des Affaires sociales**



EXPRESSION POLITIQUE PA

VIVE LE PCDR !

Le Conseil Communal a voté à l'unanimité le 24 janvier dernier le plan communal de développement rural (PCDR). C'est le bel aboutissement d'un travail mené pendant près de 4 ans grâce, notamment, au concours de quelques dizaines de nos concitoyens et concitoyennes à qui il faut savoir gré pour le dévouement bénévole dont ils ont fait preuve tout au long de ces années d'élaboration du plan qui est aujourd'hui une réalité.

Ce PCDR est d'autant plus important que, contrairement à il y a quelques années, la « ruralité » est aujourd'hui « un cadre de vie désiré » qui symbolise une identité à défendre, un patrimoine historique et agricole à valoriser, une nature et un paysage à conserver, une culture artistique à promouvoir ainsi qu'un calme et une sécurité à préserver. Ce « cadre de vie désiré » que représente la ruralité, c'est aussi une lutte contre les pollutions agricoles, contre l'urbanisation intensive et anarchique ou, encore, contre la mobilité automobile ou aérienne agressive.

Ittre a toutes les qualités de cette ruralité. Elle est dotée de ressources naturelles, de terres agricoles, de bois et de beaux paysages, de fermes qui sont nos cathédrales, d'industries et de richesses culturelles. Sa qualité de Commune « rurale » est garantie par une densité de population relativement faible. Notre ambition est de conserver cette qualité et tous les atouts d'une Commune rurale « vivante » et non pas d'un « dortoir ».

A cet effet, le PCDR aligne à juste titre une trentaine de projets tout à fait intéressants et qui ne peuvent qu'être approuvés dans leur ensemble.

P.A. se réjouit du succès de cette première étape dont il faudra dorénavant s'inquiéter de son exécution au cours des 10 années à venir.

C'est le devoir qui attend, en particulier, la Commission locale d'accompagnement - cet aéroportage d'une soixantaine de volontaires - qui aura pour tâche de suivre pas à pas la réalisation de ces projets et de leur évolution dans le temps.

Il appartiendra au Collège communal de respecter plus que par le passé cette compétence et d'enrichir ce plan des deux lacunes que notre groupe P.A. s'est permis de relever : la garantie d'une croissance démographique compatible avec la préservation de notre ruralité ainsi que le développement d'une synergie touristique et culturelle garante d'une diversification indispensable des ressources financières communales.

Comme partenaire, notre groupe P.A. y sera particulièrement attentif.

> **Claude DEBRULLE, Conseiller communal P.A. et Patrick MONJOIE, Conseiller communal P.A.**



EXPRESSION POLITIQUE ECOLO

LE DEFI ECOLOGIQUE...

La nécessité de sauvegarder notre planète, en prenant rapidement les mesures adéquates pour atténuer l'impact de nos activités humaines est maintenant admise à l'échelle mondiale, notamment par l'aboutissement des accords de Paris en 2016.

Les mesures à prendre sont considérables et beaucoup craignent que celles-ci ne se mettent en place **bien trop lentement**.

Il s'agit d'agir pour construire un avenir durable, notamment pour les générations futures et le temps presse.

Cela implique des initiatives à tous les niveaux. Tant au niveau individuel, qu'aux différents niveaux de pouvoir.

Au niveau individuel, cela peut se traduire par de simples gestes quotidiens permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En investissant dans l'isolation de nos habitations, en modifiant nos pratiques en terme de mobilité et **en étant ouverts** aux moyens de productions d'énergie renouvelable.

Les différents niveaux de pouvoir sont gérés politiquement, ils doivent mettre en œuvre des mesures pour répondre aux objectifs des accords de Paris.

La commune d'Ittre doit aussi s'investir dans ce sens. Elle vient d'approuver son Plan Communal de Développement Rural (PCDR) qui ouvre les perspectives sur une ruralité plus respectueuse de l'environnement, protégeant ses paysages, luttant contre les inondations, équipant ses villages d'infrastructures de rencontre et d'accueil de petite enfance, repensant la mobilité, animant la culture et le tourisme.

Un autre grand défi nous attend avec l'approbation du Plan Communal Pour les Énergies durables et le Climat. Des engagements seront pris fin mars pour réduire de 40% nos émissions de CO2 d'ici 2030.

Gestionnaires communaux et citoyens doivent s'engager ensemble dans ces perspectives d'avenir !

> **Pour ECOLO Ittre, Luc Schoukens, Paul Perniaux**



ECOLE COMMUNALE DE VIRGINAL : PARTICIPATION AU CROSS INTERSCOLAIRE



Mercredi 15 février 2017 après-midi se déroulait la finale provinciale du cross interscolaire au Bois des Rêves à Ottignies-LLN.

Nos huit élèves qualifiés pour cette finale s'y sont brillamment distingués sur un parcours fort sélectif. Mention spéciale pour Emma Denys de 6^{ème} primaire, Coline Poncelet de 4^{ème} primaire et Anaïs Gardien de 3^{ème} primaire qui se sont qualifiés pour la finale de la Communauté Française de Belgique qui aura lieu à Chevetogne fin mars.

Bravo à tous nos athlètes pour leur participation.

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Extrascolaire**



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS BE WAPP 2017

Dans le cadre du Grand nettoyage de printemps BE WAPP 2017 La commune d'Ittre organisera le samedi 25 mars 2017 un grand nettoyage dans les environs du canal Bruxelles Charleroi (A hauteur de l'écluse 5 F) avec le public d'Ittre et les associations suivantes :

- Les Cadets de la Marine de Ittre
- Interyacht- La Capitainerie

La commune fournira le matériel de nettoyage (gants, gilets fluo, sacs noirs et PMC). Un barbecue convivial sera organisé par la commune à 18h en collaboration avec les cadets sur leur site à Ittre.

4 équipes au total se sont déjà inscrites pour nettoyer certaines voiries d'Ittre, constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur bewapp.be jusqu'au 15 mars 2017 ou rejoignez les équipes encore ouvertes :

- Mi-La-Mi : Isabelle LEBLICQ tel : 0495270797 (Virginal)
- Equinoa : Yasmine DEVRIM tel : 0498629798 (rue de Samme et canal)

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE, CONSULTEZ :

- <http://walloniepluspropre.be>
- [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**



AVIS À LA POPULATION

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE A L'ETUDE D'INCIDENCE (LE 29/03/2017)

L'intercommunale du Brabant wallon (IBW) dont le siège social est situé 10, rue de la Religion, 1400 Nivelles, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une **demande de renouvellement du permis d'environnement relatif à son unité de valorisation énergétique**.

Adresse du site concerné : 16, rue de Tubize, 1460 Virginal-Samme.

Commune(s) concernée(s) :

BRAINE-LE-COMTE, BRAINE-LE-CHÂTEAU, ITTRE, REBECQ, TUBIZE.

A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée :

Le 29/03/2017 à 19h30, à la salle polyvalente, rue de l'école, 10 1460 Virginal-Samme (Ittre)

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.66, §2, et D.68, §2 et 3 :

- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences qui prendra en compte le contexte transfrontière ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Les observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences doivent être adressées, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, par écrit au Collège communal d'Ittre, rue de la Planchette, 2 à 1460 Ittre.

Une copie du courrier sera adressée dans le même temps, à l'IBW, 10, rue de la Religion, 1400 Nivelles à l'attention de M. Baudouin le Hardy de Beaulieu, Directeur général.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

Laurent MAFA, Directeur d'exploitation, Unité de valorisation énergétique de l'IBW, 16, rue de Tubize, 1460 Virginal-Samme. Tél : 067/64.68.77. Mail : virginal@ibw.be

Aide au remplissage des déclarations d'impôts

Permanence fiscale à l'Administration communale le 30 mai 2017

Comme les années précédentes, l'Administration Générale de la Fiscalité organisera une séance de remplissage des déclarations fiscales pour l'ensemble des citoyens.

Cette permanence aura lieu le mardi 30 mai 2017 de 09.00 à 12.00 et de 13.00 à 16.00 à la salle du Collège communal (1^{er} étage de l'administration communale), rue de la Planchette 2 à Ittre.

ATTENTION : il est indispensable de vous munir de votre carte d'identité ET de son code PIN

Les personnes sont invitées à se présenter munies :

- De leurs fiches de traitements, salaires, allocations de chômage, indemnités légales maladie-invalidité, revenus de remplacement, prépensions, pensions, talon des congés payés perçus en 2016.
- De l'attestation émise par les entreprises publiques de transport s'ils utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.
- De leur avertissement extrait de rôle au précompte immobilier 2016.
- Des attestations délivrées par l'organisme prêteur pour les emprunts hypothécaires et l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.
- Des preuves de paiement des primes d'assurance-vie et de l'attestation d'immunisation fiscale pour une première déduction.
- Des documents justificatifs de toute autre dépense donnant droit à une réduction d'impôt (épargne pension, chèques ALE et titres services, dépenses exposées pour les travaux visant à économiser l'énergie...)
- Des extraits de compte relatifs aux versements anticipés effectués en 2016.
- De l'avertissement extrait de rôle de l'année précédente (revenus de 2015, exercice d'imposition 2016).
- De tout autre document nécessaire pour compléter leur déclaration fiscale.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
R. PIERBON



LE BOURGMESTRE
F. JOLLY



DÉCÈS

BOUÉ JEANINE : décédée le 30/11/2016 à Ittre

GARBARINO THÉRÈSE : décédée le 15/01/2017 à Ittre

DEGUILLAUME DOMINIQUE : décédé le 20/01/2017 à Ittre

JALON MARIETTE : décédée le 21/01/2017 à Ittre

LEROUGE EMILIE : décédée le 21/01/2017 à Ittre

DUVIVIER ANDRÉE : décédée le 25/01/2017 à Ittre

VANDERPLANCK MARTHE : décédée le 27/01/2017 à Ittre

RAES IRÈNE : décédée le 2/02/2017 à Braine-l'Alleud

FRANQUET RAYMOND : décédé le 3/02/2017 à Ittre

SCLAVONS ODETTE : décédée le 03/02/2017 à Ittre

STAPPERS JOSEPH : décédé le 5/02/2017 à Ittre

VAN DER GOTEN MARIE : décédée le 6/02/2017 à Ittre

DIELS PASCALE : décédée le 8/02/2017 à Anderlecht

BUCHELOT ALICE : décédée le 9/02/2017 à Ittre

BINNEMANS JACQUES : décédé le 10/02/2017 à Braine-l'Alleud

VANSWEEVELT MARIE : décédée le 12/02/2017 à Ittre

OLIVIERS YVONNE : décédée le 16/02/2017 à Ittre



NAISSANCES

ROSATI LEANDRO : né le 5/01/2017 à Soignies

SAINT-HUBERT NINA : née le 20/01/2017 à Uccle

DRAPIER CHLOÉ : née le 25/01/2017 à Anderlecht

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**

Un débat
par et pour les jeunes
Présenté par Opaline Meunier

CCJ
COMITÉ COMMUNAL DE LA JEUNESSE

L'enquête des 18 - 34 ans

Entrée Gratuite

Bar & Snacks

GÉNÉRATION QUOI?

Génération:
Feignasse? Débrouille? Connectée?
Engagée, révoltée, perdue, responsable...

Vendredi 17 Mars à 20h
Salle Planchette (Ittre)

Are you ready?

Prochain Conseil communal :

**LE 28 MARS 2017 - 19H -
GRAND PLACE ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**